

Les intérêts du Jura une nouvelle fois vilipendés par les CFF ?

Les restructurations des anciennes grandes régies fédérales conduisent celles-ci à délaisser les régions dites périphériques du pays, dont la nôtre.

Les CFF, par exemple, ne se sont pas autrement gênés d mettre de côté notre capitale cantonale. En effet la gare de Delémont à été vidée de sa substance, et il n'y a quasiment plus de personnel en surface depuis fin 2004.

Au cours de cette année, le service d'intervention en cas d'incendie de Delémont à été purement et simplement supprimé. (*Laisse brûler c'est dans le JURA*)

Et voici que le responsable de l'infrastructure, M. Hansjörg Hess, aidé par ses collaborateurs, prévoit de supprimer l'unité d'entretien de Delémont. Une habile manœuvre de changement de limites dont la justification reste un mystère permet d'agrandir l'unité de la capitale fédérale au détriment de celle de Bienne, et de renforcer la zone d'intervention de Bâle au détriment cette fois-ci de celle de Delémont.

Les régions de Bienne et de Delémont, ainsi diminuées, envoient une douzaine de postes de travail à la trappe (tous romands) et ne devraient à terme former qu'une seule unité dont la tête resterait bien évidemment dans le Seeland.

Bien que les CFF disent garantir un service d'intervention rapide, il est évident qu'à moyen terme les dérangements, les pannes et autre avaries dont les CFF nous ont gratifiés cette année ne pourront plus être solutionnés dans des délais raisonnables. Les ruptures de correspondances, déjà fréquentes, deviendront habituelles.

Les communes et le canton du Jura travaillent à la mise en place des agglomérations, favorisent les transports publics dans le but d'améliorer le qualité de vie de leurs citoyens, travaillent étroitement avec nos voisins français pour améliorer les relations ferroviaires, alors que, de son côté, l'ancienne régie fédérale démantèle à tour de bras, rendant ainsi l'offre et les services moins attractifs pour les usagers contribuables !

Dans un contexte où l'économie régionale traversent des difficultés qui s'avèrent insurmontables pour certaines entreprises, ou voulues mortelles pour certaines d'entre elles (voir le douloureux exemple de la Boillat à Reconvilier), voilà que la Confédération s'applique elle aussi à contribuer au mouvement de désertification qui nous guette !

Le canton du Jura à droit à son unité d'entretien pour que les Jurassiennes et les Jurassiens, ainsi que leurs compatriotes du Jura méridional, disposent de moyens logistique suffisants pour combattre l'isolement. Notre question est donc la suivante :

Le Gouvernement envisage-t-il d'intervenir auprès de la direction des CFF afin que ceux-ci reviennent sur leur décision dans le domaine précis qui nous occupe ici, alors que les particularités géographiques de notre région démontrent à elles seules la nécessité d'une unité d'entretien à Delémont ?